



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques****Trente-cinquième session**

Genève, 4-6 juillet 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session****Additif****Liste des documents et annotations****1. Adoption de l'ordre du jour**

ST/SG/AC.10/C.4/69

Ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session

ST/SG/AC.10/C.4/69/Add.1

Liste des documents et annotations

Documents de référence (secrétariat)

ST/SG/AC.10/30/Rev.7

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), septième édition révisée

ST/SG/AC.10/1/Rev.20

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingtième édition révisée

ST/SG/AC.10/11/Rev.6 et Amend.1

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, sixième édition révisée telle que modifiée

ST/SG/AC.10/C.3/104 et Add.1

Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-deuxième session

ST/SG/AC.10/C.4/68

Rapport du Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques sur sa trente-quatrième session



2. Travaux à mener conjointement avec le Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses (Sous-Comité TMD)

Au moment de la rédaction du présent rapport, les documents suivants intéressant les deux Sous-Comité avaient été soumis aux fins de leur examen au cours de la session conjointe le jeudi 3 juillet 2018 dans l'après-midi.

ST/SG/AC.10/C.4/2018/1 (Président du Groupe de travail des explosifs du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses (Sous-Comité TMD)) et documents informels INF.3, INF.4 et INF.5	Utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ¹
ST/SG/AC.10/C.4/2018/2 (EIGA)	Mise à jour des renvois à la norme ISO 10156 dans le Règlement type et dans le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
ST/SG/AC.10/C.4/2018/3 (CEFIC, EIGA)	Proposition de classement des produits chimiques sous pression dans le chapitre 2.3 du SGH
ST/SG/AC.10/C.4/2018/11 (FEA)	Aérosols – Amendements découlant des propositions figurant dans les documents ST/SG/AC.10/C.3/2018/5 - ST/SG/AC.10/C.4/2018/3 et ST/SG/AC.10/C.4/2018/9
ST/SG/AC.10/C.3/2018/30 ² (Union Européenne)	Ligne directrice 431 révisée de l'OCDE devant permettre l'utilisation de sous-catégories pour la corrosion cutanée
Document informel INF.6 (CEFIC, WONIPA)	Classement des explosifs désensibilisés aux fins de la distribution et de l'utilisation conformément aux résultats des épreuves du chapitre 2.17 du SGH applicables à la nitrocellulose industrielle

3. Critères de classification et communication des dangers y relatifs

a) Travaux du Sous-Comité TMD sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH

Au moment de la rédaction du présent document, le document ci-après intéressant le Sous-Comité avait été soumis pour examen par le Sous-Comité TMD, en tant que coordonnateur pour les dangers physiques, à sa cinquante-troisième session, au titre du point 10 de son ordre du jour provisoire³:

ST/SG/AC.10/C.4/2018/8 (France)	Épreuves pour les matières liquides comburantes (épreuve O.2) et les matières solides comburantes (épreuves O.1 et O.3) : Amendements corollaires aux descriptifs des épreuves à la suite du remplacement de la cellulose
---------------------------------	---

¹ Les travaux sur l'utilisation du Manuel d'épreuves et de critères menés dans le contexte du SGH devraient également se poursuivre dans le cadre du Groupe de travail des explosifs du Sous-Comité TMD. Les représentants du Sous-Comité SGH souhaitant participer à ces travaux sont invités à s'inscrire aux deux sessions (session du Sous-Comité TMD et session du Sous-Comité SGH).

² Document soumis pour examen par le Sous-Comité TMD à sa cinquante-troisième session, au titre du point 3 de son ordre du jour provisoire.

³ L'ordre du jour provisoire et ses annotations pour la cinquante-troisième session du Sous-Comité TMD ont été publiés sous la cote ST/SG/AC.10/C.3/105 et Add.1 (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html>). Les documents officiels peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c32018.html>.

Les explosifs et questions connexes seront examinés par le Sous-Comité TMD au titre du point 2 de son ordre du jour provisoire. Il est probable que l'examen des documents soumis au titre de ce point sera confié au Groupe de travail des explosifs, qui devrait se réunir en parallèle.

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toutes les questions l'intéressant.

b) Révision du chapitre 2.1

ST/SG/AC.10/C.4/2018/7 (Suède)

Présentation du projet d'éventuel nouveau système de classification des matières et objets explosifs dans le SGH

c) Danger d'explosion de poussières

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Utilisation de méthodes d'expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé

Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l'utilisation de méthodes d'expérimentation non animales aux fins du classement des dangers pour la santé depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-quatrième session (ST/SG/AC.10/C.4/68, par. 21 à 24).

e) Questions pratiques de classification

L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques de classification depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-quatrième session (ST/SG/AC.10/C.4/68, par. 25 à 29).

f) Danger par aspiration

Les représentants de l'International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-quatrième session (ST/SG/AC.10/C.4/68, par. 30).

g) Nanomatériaux

L'expert de la France souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des nanomatériaux. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-quatrième session (ST/SG/AC.10/C.4/68, par. 31).

h) Autres questions

ST/SG/AC.10/C.4/2018/9 (Canada, FEA)

Propositions d'amendements au chapitre 2.3 visant à convertir les diagrammes de décision en texte

ST/SG/AC.10/C.4/2018/11 (FEA)

Aérosols – Amendements découlant des propositions figurant dans les documents ST/SG/AC.10/C.3/2018/5 - ST/SG/AC.10/C.4/2018/3 et ST/SG/AC.10/C.4/2018/9

ST/SG/AC.10/C.4/2018/12 (Suède)

Modification des directives données au chapitre 2.3 concernant le calcul de la chaleur de combustion pour les préparations comprenant plusieurs composants

4. Questions relatives à la communication des dangers

a) Étiquetage des petits emballages

ST/SG/AC.10/C.4/2018/10 (CEFIC) Étiquetage des lots ou des coffrets

b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence

ST/SG/AC.10/C.4/2018/5 (Royaume-Uni) Propositions de pictogrammes de mise en garde équivalant au conseil de prudence P102 « tenir hors de portée des enfants »

ST/SG/AC.10/C.4/2018/6 (Royaume-Uni) et document informel INF.7 Propositions de modifications à apporter à l'annexe 3 du SGH afin de prendre en compte les sous-catégories de danger

ST/SG/AC.10/C.4/2018/13 (Royaume-Uni) et document informel INF.8 Propositions de modifications à apporter à l'annexe 3 du SGH pour améliorer les conseils de prudence relatifs aux interventions médicales (P310 à P315)

ST/SG/AC.10/C.4/2018/14 (Royaume-Uni) et document informel INF.9 Propositions de modifications à apporter au P201 et au P202

c) Utilisation des « plages de proportion » : révision du paragraphe A4.3.3.2.3 de l'annexe 4

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

ST/SG/AC.10/C.4/2018/4 (Royaume-Uni) Proposition de modification à apporter au chapitre 3.3 du SGH afin de prendre en compte les sous-catégories de danger

5. Mise en œuvre du SGH

a) Élaboration d'une liste de produits chimiques classés conformément au SGH

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

b) Rapports relatifs à l'état de la mise en œuvre

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

c) Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Divers

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

6. Mise au point de directives pour l'application des critères du SGH

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

7. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité d'activités ou de projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

8. Questions diverses

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

9. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, le Sous-Comité souhaitera peut-être adopter le rapport de sa trente-cinquième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
